

Toute la question de l'amélioration des services pénitentiaires et des méthodes de réhabilitation comporte des problèmes à court et à long terme. Ces problèmes impliquent non seulement le gouvernement, le Service des pénitenciers et les détenus eux-mêmes, mais aussi toute la population du Canada. En plus des programmes du ministère que le comité de la justice et des questions juridiques a maintenant l'occasion d'étudier, j'ai décidé, deux semaines avant les récents événements de Kingston, de former un groupe de travail composé de membres de l'extérieur et de fonctionnaires du ministère. Ce groupe a pour mandat d'examiner les questions de réhabilitation qui visent les pénitenciers à sécurité maximale et de faire des recommandations au sujet des nouveaux programmes et des aménagements qu'il faut prévoir. Les noms des membres de ce groupe de travail seront annoncés sous peu, et je demanderai qu'on me fasse rapport d'ici six mois.

Quant au pénitencier de Kingston, une décision avait été prise, il y a déjà plusieurs mois, d'évacuer, d'ici le mois de septembre, le pénitencier lui-même. Ce projet était en marche et l'on avait déjà transféré un certain nombre de détenus à la nouvelle institution de Millhaven, avant même que les incidents se produisent.

Le fait, pour les détenus, d'être placés provisoirement en marge de la société, ne les empêche pas de continuer à faire partie de cette société qui est la nôtre. Pour que les programmes puissent répondre aux besoins de cette catégorie de citoyens, il faut qu'ils reflètent le principe qui veut que les chances de réhabilitation des détenus soient meilleures, si l'on offre à ces détenus l'occasion de réintégrer la société, de travailler et de participer à des activités qui se rapprochent le plus possible des conditions normales de la vie de la société en général.

Le gouvernement compte bien poursuivre un programme progressif et dynamique dans le domaine pénitentiaire, mais cela ne peut se faire que de façon ordonnée. La rapidité avec laquelle des modifications et des améliorations peuvent être apportées dépend à la fois de la collaboration entre les détenus et le ministère, d'une part, et de la compréhension et de l'appui du public, d'autre part.

En ce qui a trait à ce qui s'est passé au pénitencier de Kingston, j'ai donné des directives en vue d'instituer une commission d'enquête qui sera chargée d'examiner les événements qui se sont déroulés, d'établir les responsabilités et de me faire rapport.

Au nom du gouvernement et en mon nom personnel, je tiens à exprimer ma plus vive gratitude à Me Arthur Martin et à M. Ron Haggart, ainsi qu'aux membres du comité, pour le rôle important qu'ils ont joué en permettant d'en arriver à une solution. Je veux aussi souligner la collaboration si précieuse des forces armées du Canada et des divers corps de police, tant municipal, provincial que fédéral. Qu'il me soit permis, en terminant, d'adresser mes remerciements aux députés qui nous ont offert leur aide, à quelque titre que ce soit.

[Traduction]

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, je voudrais en premier lieu remercier le solliciteur général (M. Goyer) de la courtoisie dont il a fait preuve en me fournissant une copie de sa déclaration. Tout comme lui, je crois qu'il faut remercier le comité de citoyens, les dirigeants et le personnel du pénitencier de

[L'hon. M. Goyer.]

Kingston et les membres des forces armées d'avoir gardé leur sang-froid dans une situation critique. Je voudrais pouvoir remercier aussi chaleureusement le ministre relativement à d'autres parties de sa déclaration. En particulier, je voudrais pouvoir le remercier d'avoir informé Votre Honneur, les députés et la population des causes de cette émeute; dans l'ensemble, sa déclaration ne mentionne pas ce sujet et nous faisons toujours face à une énigme au sujet d'une affaire de plusieurs millions de dollars.

L'honorable représentant a signalé qu'il y avait trois domaines secondaires où le service pénitentiaire fait défaut. Il ne nous a pas dit exactement ce qu'il en était, par conséquent nous ne savons pas si le mot secondaire s'applique en l'occurrence.

La plupart d'encre nous avons eu l'occasion de voir hier soir l'entrevue entre M. Jack Webster, journaliste canadien émérite, et un ancien détenu du pénitencier. Certains faits révélés au cours de cette entrevue ont montré quels avaient été les événements au pénitencier depuis quelques jours. Plus particulièrement, les détenus craignaient ou redoutaient leur transfert à la nouvelle prison à sécurité maximum de Millhaven. Je reviendrai là-dessus tantôt, ou dans quelques instants. Je ne veux pas taxer la patience de Votre Honneur si tôt après le congé de Pâques.

Le détenu a parlé de l'observation secrète qui doit s'exercer par des moyens électroniques sur toutes les activités des prisonniers, même celle de leur toilette intime. Les prisonniers de Kingston en parlaient et c'est peut-être la cause des événements. Si les détenus entretiennent ces craintes, il y aurait eu moyen de les rassurer par la communication entre eux et leurs surveillants. On aurait pu dissiper leurs craintes en leur montrant ce que sera Millhaven soit par une visite de quelques détenus, soit par la projection d'un film à tous. Ou les craintes sont fondées ou l'absence de communication est tellement totale que tout le pays doit subir des pertes de plusieurs millions à l'un des pénitenciers. Nous remercions le comité des citoyens pour son travail, mais nous aurions voulu savoir si le ministre a reçu un rapport et quelle en est la teneur.

Le *Citizen* d'Ottawa, édition de samedi, dans un des articles qu'il a consacrés à ces événements, rapportait une déclaration des gardiens selon laquelle ils s'attendaient à une émeute à Kingston. On aimerait savoir quelles mesures ont été prises pour la prévenir. Je prétends qu'à Dorchester, au pénitencier de la Colombie-Britannique et à Prince Albert, la situation est la même qu'à Kingston; autrement dit, la situation est la même dans tous les établissements construits il y a des années et qu'on essaie encore d'utiliser pour répondre aux besoins d'aujourd'hui. Je crois qu'il faut se demander s'ils répondent vraiment à ces besoins. Étant membre du comité de la justice et des questions juridiques, qui a visité certains pénitenciers mais pas tous, je sais que les établissements modernes ont fait une impression favorable à ce comité. Les députés ont sans doute remarqué que les pénitenciers modernes ne connaissent pas les troubles qui éclatent à l'état endémique dans les autres, tel celui de Saint-Vincent-de-Paul, qu'on vient de fermer, heureusement.

• (2.20 p.m.)

Je suggérerais au solliciteur général que l'enquête porte sur les critiques formulées à l'égard de Millhaven. Le gouvernement semble persister dans ses projets pour